

Activité – AFDN - Région : IDF ouest

Thème	La pratique de l'hypnose : comment peut-elle aider dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire
Date	Jeudi 18 novembre 2021
Nombre de participants	10

Résumé

Orthophoniste de formation, c'est la mise en évidence de la relation corps-esprit dans sa pratique qui a motivée Wendy à se former à l'hypnose en 2015. Aujourd'hui elle pratique principalement à l'hôpital André Mignot et en consultations externes.

C'est quoi ?

Après un bref historique de la pratique de l'hypnose en France, Wendy nous l'a défini comme un état de conscience modifié induit par la parole. Comme l'acupuncture, elle est reconnue par l'HAS. Ce n'est pas de la magie, ni une perte de contrôle car il faut que le patient ait des envies de changements en utilisant ses propres ressources et croyances.

Comment ça marche ?

Le praticien propose des images qui font appel à tous les sens et guide le patient pour entendre des suggestions de changement en utilisant des perceptions vers un objectif défini. Il projette le patient dans un état de motivation et de confiance en soi. Les études montrent que certaines zones du cerveau sont activées mais ce ne sont que celle du sommeil ou de la méditation. C'est un état naturel dont on sort seul sans effet secondaire, ni somnolence. C'est une thérapie brève. Presque tout le monde peut être réceptif, surtout les enfants dont l'imaginaire est plus ouvert que celle des adultes. Dans le cas de psychoses lourdes, c'est un psychiatre formé à l'hypnose qui peut pratiquer.

Par qui ?

Quelques précisions :

- L'hypno praticien est un professionnel formé à l'hypnose.
- L'hypno thérapeute est un psychologue formé à l'hypnose

Être professionnel de santé est un atout afin d'utiliser son « bagage » de soignant

Différentes techniques sont possibles : une hypnose dirigiste pour les urgences mais c'est l'hypnose Ericksonienne permissive qui est communément utilisée. C'est une communication hypnotique qui demande au soignant de mobiliser le langage verbal mais surtout le non verbal : posture, timbre et volume de la voix. C'est le sens du message qui a la moindre importance. Ce qui demande au soignant un auto contrôle de soi.

Pour quoi ?

L'hypnose peut s'appliquer à toutes les spécialités médicales et toutes les pathologies dont les TCA. C'est un travail d'accompagnement en complément du travail avec les autres professionnels : médecins, diététiciens, psychologue.

Les patients en TCA sont pris au piège d'automatismes avec mode obsessionnelle.

Après 3 à 5 séances, le but sera que le patient pratique l'auto-hypnose pour agir au moment où il en a besoin et ainsi mettre en place des situations d'évitement. Ouvrir le champs des possibles pour sortir des pensées négatives et reprendre le contrôle de soi.

Pour les addictions, des conduites avec techniques comportementales seront utilisées.

Wendy nous a présenté 3 cas cliniques :

1. compulsions alimentaires avec début de diabète
2. addiction aux sucreries
3. troubles digestifs importants avec tri alimentaire sélectif sans fondement

Formation ?

Une formation sérieuse se fait en 2 ans à raison de 3 jours par mois en présentiel pour un coût de 4000€ environ non pris en charge par le FIF-PL, ni la formation continue.

2 centres de formation recommandés et accrédités pour les professionnels de santé :

AFEHM + Association Française pour l'Etude de l'Hypnose Médicale

IFH = institut Français de l'hypnose

Livre conseillé : Enfin de maigrir du Dr Jean Marc Benhaïem.

Présentation PPT ci jointe

Informations AFDN

Information sur l'avancement des 3 dossiers emblématiques :

1. Réforme des études et du diplôme pour une profession forte
2. Revalorisation salariale des diététiciens de la fonction publique en catégorie A. Grâce à la participation de l'AFDN au Ségur de la santé
3. Accès au Télésoin pour les diététiciens reconnu par l'ARS

Bilan de l'inclusion des diététiciens dans les parcours de soin réseau et expérimentation art 51.